

## Procès-verbal de la Commission du personnel de l'Unil (CoPers)

---

**Séance no 30**                      lundi 8 mars 2010, 10h00, salle 108 du Château

---

### Présent-e-s

Mmes                                  Nadine Richon (vice-présidente)  
   Magdalena Burba  
   Silvia Mancini  
   Patrizia Ponti  
MM.                                        Hugues Poltier (président)  
   Emmanuel Fernandes  
   Pierre Goloubinoff  
   Micha Hersch  
   André Kuhn  
   Christophe Mager  
   Patrick Michaux

### Absen-t-es

M.    Raphaël Célis

---

### Ordre du jour

- 1) Bienvenue
  - 2) Tenue du pv
  - 3) Poste de secrétaire salarié de la Copers
  - 4) Organisation de la Commission : élection du 3<sup>e</sup> membre du bureau (obligatoirement un membre du corps professoral)
  - 5) Date des prochaines séances jusqu'à l'été (juin) (env. 1/mois)
  - 6) Election (ré-) du représentant de la Copers pour
    - a) Commission de l'égalité
    - b) Commission de la restauration
    - c) Commission des sports
  - 7) Les grands dossiers hérités de l'exercice précédent : Echanges de vue et information par les « réélu-e-s »
    - a) Égalité/inégalité entre les facultés dans les conditions de travail
    - b) La communication : faire connaître l'existence de la Copers au sein de l'Unil : stratégies et moyen
    - c) Précarisation : le recours à des chargés de cours
    - d) Externalisation des services de ménage
    - e) Affirmation du rôle et de la fonction de la Copers vis-à-vis de la direction – conformément à la loi (LUL).
    - f) Echange de vues sur les grandes lignes stratégiques de l'action de la commission ; Constitution de groupes de travail ?
  - 8) Divers et propositions individuelles
-

**1) Bienvenue**

M. Hugues Poltier, nouveau Président de la CoPers, souhaite la bienvenue aux membres et propose que chacun se présente brièvement lors d'un rapide tour de table.

**2) Tenue du pv**

Ce point étant lié au point no. 3, il sera traité ultérieurement

**3) Poste de secrétaire salarié de la Copers**

Mme Brigitte Pasche, candidate au poste, se présente brièvement.  
La Commission lui demande de se retirer afin de permettre de se prononcer.

La candidature étant acceptée, Mme Pasche entre en fonction immédiatement et prend le pv de cette séance

**4) Organisation de la Commission**

Election du 3<sup>ème</sup> membre du bureau qui doit obligatoirement compter trois membres.  
Mme Mancini fait part de son intérêt mais informe qu'elle sera en congé scientifique dès le mois de septembre 2010 pour une durée trois mois.  
M. Goloubinoff est également intéressé et sera lui aussi en congé du début 2011 jusqu'à l'été.

Afin d'assurer une présence continue, la Copers désigne Mme Mancini vice-présidente et M. Goloubinoff vice-président suppléant

**5) Date des prochaines séances**

Les prochaines séances sont agendées aux dates suivantes :  
Les lundis 12 avril/3 mai/14 juin 2010 de 9h à 11h à la Véranda, salle 108 du Château

**6) Election (ré-) du représentant de la Copers pour :**

- a) Commission de l'égalité : Mmes N. Richon et M. Burba sont candidates. Une discussion est ouverte sur la forte représentation féminine dans cette commission. La conclusion est qu'il est préférable de nommer des représentants en fonction de leur intérêt et non de leur sexe.

Mme N. Richon est élue représentante et Mme M. Burba suppléante à la commission de l'égalité

- b) Commission de la restauration : E. Fernandes et P. Goloubinoff, représentants de la CoPers l'année dernière, font un bref résumé des activités de la commission. Ils évoquent les points en discussion, en particulier les menus et la proposition de la direction de rendre obligatoire l'utilisation de la campus card pour le paiement des menus. Le restaurateur ne voit quant à lui aucun problème à la situation actuelle permettant le paiement par cash.

La CoPers vote à l'unanimité le principe de faciliter l'utilisation pour le personnel, c'est-à-dire un droit au rabais sans obligation d'utilisation de la carte pour le paiement.

E. Fernandes et P. Goloubinoff étant toujours candidats, la CoPers les réélit à l'unanimité comme représentants de la CoPers à la Commission de la restauration.

- c) Commission des sports : M. Péclard sera invité à une prochaine séance de la CoPers afin de venir présenter les activités de la commission des sports (Unil-EPFL).

#### **7) Les grands dossiers hérités de l'exercice précédent : Echanges de vue et information par les « réélu-e-s »**

M. Poltier propose de faire un tour des dossiers en cours et d'y revenir plus en détails lors de prochaines séances.

- d) Égalité/inégalité entre les facultés dans les conditions de travail.  
La CoPers aimerait en savoir davantage sur les directives de la direction concernant l'établissement des cahiers des charges des professeurs et discute de leur application dans les différentes facultés.  
La CoPers ne va pas investiguer mais souhaite attirer l'attention de la Direction sur ces problèmes.
- e) La communication : faire connaître l'existence de la Copers au sein de l'Unil.  
H. Poltier indique qu'il va rencontrer un journaliste de l'Uniscope afin de présenter la CoPers.
- f) Précarisation : le recours à des chargés de cours  
La CoPers attend un rapport des RH qui ont contacté les décanats à ce sujet. Ce point sera rediscuté
- g) Externalisation des services de ménage.  
La direction a décidé de faire appel à des entreprises. Le personnel ne sera plus payé à l'heure, mais mensuellement. Selon la direction, personne ne sera désengagé.
- h) Affirmation du rôle et de la fonction de la Copers vis-à-vis de la direction – conformément à la loi (LUL).
- i) Echange de vues sur les grandes lignes stratégiques de l'action de la commission ; Constitution de groupes de travail ?  
Les points h) et i) sont reportés.

#### **8) Divers et propositions individuelles**

- M. Goloubinoff propose de discuter des évaluations obligatoires d'enseignement des professeurs. La direction les considère comme non publiques, mais certains décanats exigent de les recevoir. La CoPers devrait saisir M. Lanarès de demander la politique de la direction à ce sujet.
- Mme Mancini propose de discuter la création de passerelles entre les statuts d'enseignement par transformation des postes.

La séance est levée à 12h05.